



**Assistant de Service Social  
Éducateur de Jeunes  
Enfants  
Éducateur Spécialisé  
Éducateur Technique  
Spécialisé**

---

**Diplôme de niveau 6**

**La sélection en quelques  
mots...**

# Nombre d'inscriptions en 2019-2020

**694** candidats se sont inscrits au total :

- **131** inscriptions pour Assistant de Service Social
- **274** inscriptions pour Éducateur de Jeunes Enfants
- **369** inscriptions pour Éducateur Spécialisé
- **21** inscriptions pour Éducateur Technique Spécialisé

# Répartition des places dans la formation

## ■ Places financées par le Conseil Régional :

- 32 places pour Assistant de Service Social
- 35 places pour Éducateur de Jeunes Enfants
- 50 places pour Éducateur Spécialisé
- 10 places pour Éducateur Technique Spécialisé

## ■ Cours d'emploi (contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, plan de développement de l'employeur)

## ■ CPF de transition professionnelle (ex CIF)

## ■ Financement personnel

# Comment s'inscrire ?

- Si vous n'êtes pas salarié(e), les inscriptions s'effectuent sur :
  - la plateforme PARCOURSUP : [www.parcoursup.fr](http://www.parcoursup.fr)
- Si vous êtes salarié(e) ayant un financement de votre formation par l'employeur ou l'OPCO (*CDI, CDD, Contrat de professionnalisation, Compte Personnel de Formation ou CPF*),  
les inscriptions s'effectuent sur :
  - le site de l'IRTS de Franche-Comté : [www.irts-fc.fr](http://www.irts-fc.fr)

# Comment s'inscrire ?

## ■ Sur la plateforme PARCOURSUP

### ■ Démarche d'inscription :

- suivre la procédure d'inscription indiquée sur la plateforme PARCOURSUP : [www.parcoursup.fr](http://www.parcoursup.fr)

### ■ Formulation des vœux :

- Vous formulez un vœu pour chaque formation choisie *en formation initiale et/ou en apprentissage*.
- *Si l'apprentissage vous intéresse*, nous vous conseillons d'effectuer *une double formulation de vœux (formation initiale et apprentissage) pour la formation choisie*. Cette double formulation de vœux permet la gratuité des frais de sélection pour votre inscription en apprentissage et vous permet d'entrer en formation (*sous réserve d'être sur la liste des candidats admis à entrer en formation*) même si vous ne trouvez pas de contrat d'apprentissage.

# Comment s'inscrire ?

- Sur le site internet [www.irts-fc.fr](http://www.irts-fc.fr)

- **Création de votre espace personnel via l'onglet 'S'inscrire' :**

- saisie de vos données personnelles
- dépôt de votre justificatif d'identité, de votre CV
- Saisie de votre lettre de motivation
- Paiement en ligne des frais de sélection
- Certificat de travail et attestation de prise en charge à nous retourner dûment complétés

***NE PAS OUBLIER de télécharger les documents réglementaires depuis votre espace personnel ; vous y retrouverez le certificat de travail et l'attestation de prise en charge à faire compléter par votre employeur.***

# Conditions d'accès

- **Peuvent être admis en formation les candidats remplissant au moins une des conditions suivantes :**
  - **Être titulaire du baccalauréat ou justifier de sa possession à l'entrée en formation**
  - **Être titulaire d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au Répertoire National des certifications professionnelles au moins de niveau IV**
  - **Bénéficier d'une validation de leurs études, de leurs expériences professionnelles ou de leurs acquis personnels, en application de l'article L.613-5 du code de l'Éducation (VAP).**

***Principe de la VAP : permet l'accès à une formation supérieure sans avoir le diplôme requis en prenant en compte l'expérience professionnelle, les formations suivies et les connaissances et aptitudes acquises hors de tout système de formation.***

# VAP

(si vous n'avez pas le diplôme requis pour vous inscrire)

- **Conditions de candidature (à l'exception des sportifs de haut niveau mentionnés à l'article 28 de la loi 84-610 du 16 juillet 1984)**
  - Avoir interrompu ses études initiales depuis au moins 2 ans
  - Être âgé d'au moins 20 ans pour les non titulaires du baccalauréat
  - Respecter un délai de 3 ans si vous avez été inscrit dans une formation permettant l'accès au diplôme que vous souhaitez intégrer et que vous n'avez pas réussi les examens finaux
- **Démarche**
  - Constituer un dossier présentant les différentes expériences professionnelles et personnelles et en mettant en évidence les acquis
  - Retrait et dépôt du dossier de candidature au service Sélection 7 jours avant la date de la Commission d'examen. Dates de la Commission d'examen : le 12 février et le 1<sup>er</sup> mars 2021.



# Modalités de sélection

- Une étude de dossier pour tous les candidats

- Un entretien

- pour les candidats dont le dossier aura été retenu.

# L'étude de dossier

## ■ Étude globale des documents constituant le dossier :

- projet de formation motivé
- activités et centres d'intérêts et/ou CV
- parcours de formation du candidat (moyenne du bac ou moyenne du bac de Français si fournies)
- Bulletins et appréciations générales (si fournies)
- Fiche avenir ou fiche de réorientation (si fournies)

## ■ Notation : 1 note sur 20. Coeff 1

## ■ À NOTER : seuls les candidats dont le dossier aura été retenu seront convoqués à l'entretien.

# L'entretien

**Objet : Cette épreuve est destinée à apprécier l'aptitude et la motivation du candidat à l'exercice de la profession.**

- **Un jury de 2 personnes croisant deux regards :**
  - **Un regard « Professionnel »**
  - **Un regard « Formateur »**
- **Durée : Un entretien de 30 mn**
- **2 notes sur 20 Coefficient 4 (1 note formateur, 1 note professionnel)**
- **Le projet de formation motivé vient en support au déroulé de l'entretien.**

# Multi-inscriptions

**En cas de multi-inscriptions, vous ne passerez qu'un seul entretien mais sa durée sera différente au vu du nombre d'inscriptions effectuées.**

- **Double inscription : 1 entretien de 45 mn**
- **Triple inscription : 1 entretien de 60 mn**
- **Quadruple inscription : 1 entretien de 75 mn**
- **2 notes sur 20 Coefficient 4 (1 note formateur, 1 note professionnel ) pour chacune des formations.**
- **À NOTER : pour l'étude de dossier en cas de multi-inscriptions, chaque dossier sera examiné par inscription et donnera lieu à une note par dossier.**

# L'entretien

## Critères d'évaluation

**Deux axes regroupant les critères d'évaluation et de notation suivants :**

- **1er axe : Motivation et aptitude pour les formations du travail social  
– une note sur 20**
  - **Motivation sur le choix de la formation**
  - **Explication sur la cohérence du choix et le contenu de la formation**
  - **Aptitude cognitive et intellectuelle à suivre la formation**
  - **Aptitude relationnelle et de communication**

# L'entretien

## Critères d'évaluation

**Deux axes regroupant les critères d'évaluation et de notation suivants :**

- **2ème axe : Motivation et aptitude pour l'exercice des métiers du travail social – une note sur 20**
  - **Motivation et cohérence du choix du métier**
  - **Aptitude à exercer le métier**
  - **Qualités humaines**

# Note d'admission

## ■ Calcul de la note d'admission :

➤ 1 note sur 20 Coefficient 1 pour l'étude de dossier

+

➤ Moyenne des 2 notes de l'entretien Coefficient 4

# Période d'inscription

■ Du 20 janvier au 11 mars 2021

sur notre site internet [www.irts-fc.fr](http://www.irts-fc.fr)

Et

sur la plateforme PARCOURSUP  
[www.parcoursup.fr](http://www.parcoursup.fr)

■ À NOTER : Sessions éventuelles en septembre pour les apprentis et les cours d'emploi ou places agréés non pourvues lors de la 1ère session



# Sélection 2020-2021

## Dates des entretiens de sélection

- **Éducateur de Jeunes Enfants : samedi 24 avril 2021**
- **Assistant de Service Social : vendredi 30 avril 2021**
- **Éducateur Technique Spécialisé : vendredi 30 avril 2021**
- **Éducateur Spécialisé : mercredi 5 mai 2021**
  - **Pour les multi-inscriptions : vendredi 30 avril 2021**

➤ **Pour les candidats issus des DOM-TOM ou se trouvant à l'étranger, entretien par visio-conférence : lundi 3 mai 2021**

# Sélection 2020-2021

## Tarifs des inscriptions

- **Éducateur de Jeunes Enfants : 175 euros**
  - **Assistant de Service Social : 175 euros**
  - **Éducateur Technique Spécialisé : 175 euros**
  - **Éducateur Spécialisé : 175 euros**
- **Inscription en apprentissage sur PARCOURSUP : GRATUITE si vous vous êtes déjà acquitté des frais de sélection en formation initiale pour la formation choisie.**

# Sélection 2020-2021

## Tarifs des multi-inscriptions

- 2 inscriptions : 230 euros
- 3 inscriptions : 260 euros
- 4 inscriptions : 290 euros

### Sur la plateforme PARCOURSUP :

- ces tarifs ne peuvent être appliqués.
- Paiement de 175 euros pour chaque inscription.
- Le remboursement du surplus versé sera automatiquement effectué courant mai ; aucune démarche de votre part à effectuer.

# Sélection 2020-2021

## Remboursement partiel pour les candidats dont le dossier n'a pas été retenu

Si le candidat n'est pas convoqué à l'entretien, un remboursement partiel sera effectué, courant mai, en fonction du nombre d'inscriptions effectuées.

- 1 inscription : 65 euros remboursés
- 2 inscriptions : 100 euros remboursés
- 3 inscriptions : 110 euros remboursés
- 4 inscriptions : 120 euros remboursés

# Sélection 2020-2021

## COVID 19

- En raison des incertitudes relatives aux circonstances sanitaires, les modalités de sélection pourront être modifiées. Le choix sera fait au plus tard début mars 2021.

### Scénario de repli appliqué si évolution de la crise sanitaire

- Étude de dossier globale des éléments constituant le dossier – 1 note sur 20 (Coeff 1)
- Étude précise des éléments suivants – 1 note sur 20 (Coeff 4) :
  - Activités et centres d'intérêts et/ou curriculum vitae pour les apprentis ou les candidats salariés
    - Intérêt pour les questions sociales et/ou participation à la vie sociale
    - Image de la profession
  - Projet de formation motivé
    - Capacité à se projeter dans la formation
    - Motivation et cohérence du choix de formation
- Note d'admission : 1 note sur 20 (Coeff 1) pour l'étude de dossier globale + moyenne des 2 notes pour l'étude précise du dossier (Coeff 4).

# Sélection 2020-2021 COVID 19

■ **Tarifs en cas de crise sanitaire  
(entretien remplacé par l'étude de dossier en 2  
parties)**

- **1 inscription : 110 euros**
  - **2 inscriptions : 130 euros**
  - **3 inscriptions : 150 euros**
  - **4 inscriptions : 170 euros**
- **Si vous vous êtes acquitté(e) des frais de sélection sur la base des anciens tarifs, vous serez automatiquement remboursé(e), par virement, du surplus versé courant mai ; vous n'aurez aucune démarche à effectuer .**

**Au plaisir de vous retrouver  
prochainement.**

**L'équipe Sélection  
vous remercie pour votre attention !**